

---

**De :** CVB95 CVB95 [mailto:comite.volley95@gmail.com]

**Envoyé :** vendredi 10 janvier 2014 19:59

**À :** VBC Ermont

**Objet :** Fwd: Tr. : Question sur règlement

----- Message transféré -----

**De :** CVB95 CVB95 <[comite.volley95@gmail.com](mailto:comite.volley95@gmail.com)>

Date : 10 janvier 2014 15:03

Objet : Re: Tr. : Question sur règlement

À : Yann FORVEILLE <[yann.forveille@gmail.com](mailto:yann.forveille@gmail.com)>

Cc : Eric LERAY <[lerayeric@gmail.com](mailto:lerayeric@gmail.com)>, Brigitte Cervetti <[brigitte.cervetti@gmail.com](mailto:brigitte.cervetti@gmail.com)>, [eleray@applicationservices.fr](mailto:eleray@applicationservices.fr)

Bonjour à tous,

N'ayant pas eu de certitude absolue sur la réglementation, je me suis adressé à une personne ayant eu à gérer le cas évoqué par Lionel.

Alors, voilà .....

Les 2 joueuses de l'équipe d'Ermont 2 peuvent évoluer dans l'équipe d'Ermont 1 au moins 2 fois (à n'importe quel moment de la saison), à la 3ème fois, elle seront considérées comme faisant partie d'Ermont 1.

A ce moment là, si elles veulent réintégrer Ermont 2, il faudra qu'elles attendent 3 journées.

En conséquence, mon précédent message s'avère caduque.

Salutations sportives.

le secrétariat du C.V.B. 95

Philippe GAPIN

Le 9 janvier 2014 11:01, CVB95 CVB95 <[comite.volley95@gmail.com](mailto:comite.volley95@gmail.com)> a écrit :

Bonjour Yann,

Je viens de relire la demande de Lionel RICARD concernant ses 2 joueuses.

Le RGED - article 10.6 - alinéas 10.61 et 10.62 nous informe que ses 2 joueuses ne pourront évoluer avec l'équipe du VBC Ermont 1 qu'à partir du week-end des 1er/2 février 2014.

Donc normalement, elles ne peuvent pas jouer le match du 11 janvier 2014 (report du 15 décembre 2013)

A toi de transmettre l'information à Lionel.

Salutations sportives.

Philippe GAPIN

Le 8 janvier 2014 13:30, Yann FORVEILLE <[yann.forveille@gmail.com](mailto:yann.forveille@gmail.com)> a écrit :

Bonjour a tous,

J'avoue ne pas savoir quoi répondre, comme dis précédemment je ne suis pour l'instant pas assez calé sur les différents règlement pour pouvoir répondre, j'aimerais être épaulé svp, lorsque j'ai pris cette fonction en début de saison vous m'aviez assuré votre aide en cas de besoin, merci de votre retour

Yann FORVEILLE  
06.21.65.07.43  
[yann.forveille@gmail.com](mailto:yann.forveille@gmail.com)

Début du message transféré :

**Expéditeur:** <[ybce@free.fr](mailto:ybce@free.fr)>  
**Date:** 8 janvier 2014 10:06:44 UTC+1  
**Destinataire:** "Yann FORVEILLE" <[yann.forveille@gmail.com](mailto:yann.forveille@gmail.com)>  
**Cc:** <[odette.ricard@free.fr](mailto:odette.ricard@free.fr)>, "CVB95 CVB95"  
<[comite.volley95@gmail.com](mailto:comite.volley95@gmail.com)>, "MAGATHE Marquis"  
<[pititegathe@hotmail.com](mailto:pititegathe@hotmail.com)>, "eric leray" <[lerayeric@gmail.com](mailto:lerayeric@gmail.com)>  
**Objet: Rép : Tr. : Question sur règlement**

Bonjour,

Meilleurs vœux pour cette année 2014.

Mon souhait le plus cher pour cette belle année 2014 serait d'avoir des réponses à mes questions.

Plus précisément et en attente d'une **réponse OUI ou NON**, est il possible de faire jouer une espoir féminine (Noémie DEVILCOURT) qui a joué en équipe 2 séniors féminine le premier match de la saison et le 8 décembre 2013 pour la dernière fois avec notre équipe séniors féminine 2 le samedi 11 janvier 2014 avec les séniors féminine 1.

Et pourra t elle jouer avec les séniors féminines 2 le 19 janvier.

Même question pour KERRIS Lilya (espoir féminine).

Il serait donc important d'avoir une réponse OUI ou NON SVP de toute urgence.

J'ATTENDS UNE REPONSE DEPUIS PLUS D'UN MOIS !

Merci par avance.

Lionel RICARD

Coordinateur des actions sportives du Volley Ball Club Ermont

06 08 93 07 73



---

**De :** [vbce@free.fr](mailto:vbce@free.fr) [<mailto:vbce@free.fr>]

**Envoyé :** lundi 23 décembre 2013 22:17

**À :** 'eric leray'

**Cc :** '[odette.ricard@free.fr](mailto:odette.ricard@free.fr)'; 'Yann FORVEILLE'; 'CVB95 CVB95'; 'MAGATHE Marquis'

**Objet :** RE: Tr. : Question sur règlement  
**Importance :** Haute

Bonjour,

Pour ma part je ne ferais pas appel à cette commission car la saison passée on m'a fait comprendre qu'elle n'existait pas par faute de non respect des statuts.

Sauf erreur de ma part je ne vois pas de changement cette saison.

A vous de trouver des réponses à mes questions et donc à la sportive de poser des questions.

10.63 - Interdictions de participer

Un même joueur NE PEUT PAS PARTICIPER lors d'une même journée de championnat à un match de l'équipe 1 et à un match de l'équipe 2 dite "RÉSERVE, dans ce cas, la sanction (pénalité ou forfait) portera sur la dernière rencontre de la journée disputée par le joueur.  
**cela est il valable pour des jeunes ?**

Exception :Deux joueurs (joueuses) maximum des catégories Cadets à Espoirs peuvent être inscrits(es) le même week-end sur les feuilles de matches des équipes évoluant en Championnat National et Départemental Senior.

Article dans le RGED

Les jeunes peuvent ils jouer en coupe IDF le dimanche matin et en seniors le dimanche après midi ou le samedi soir ?

Merci de vos réponses rapide.

Cordialement

Lionel RICARD

Coordinateur des actions sportives du Volley Ball Club Ermont

06 08 93 07 73



Envoyé depuis mon mobile Orange

----- Forwarded message -----

De : "eric leray" <[lerayeric@gmail.com](mailto:lerayeric@gmail.com)>

Pour : "Yann FORVEILLE" <[yann.forveille@gmail.com](mailto:yann.forveille@gmail.com)>, "VBC Ermont" <[odette.ricard@free.fr](mailto:odette.ricard@free.fr)>

Cc : "CVB95 CVB95" <[comite.volley95@gmail.com](mailto:comite.volley95@gmail.com)>, "Brigitte Cervetti" <[brigitte.cervetti@gmail.com](mailto:brigitte.cervetti@gmail.com)>

Objet : Question sur règlement

Date : lun., déc. 23, 2013 20:52

Merci de retourner la question vers le president de commission statut et reglement

Le 23 déc. 2013 17:42, "Yann FORVEILLE" <[yann.forveille@gmail.com](mailto:yann.forveille@gmail.com)> a écrit :

Bonjour a tous, je vous écris suite a une demande de Lionel et j'avoue être un peu perdu et pas compétent pour lui répondre, auriez vous des infos, conseils à me communiquer?

Sportivement

Yann FORVEILLE

06.21.65.07.43

[yann.forveille@gmail.com](mailto:yann.forveille@gmail.com)

Début du message transféré :

**Expéditeur:** <[vbce@free.fr](mailto:vbce@free.fr)>  
**Date:** 22 décembre 2013 19:48:09 UTC+1  
**Destinataire:** "Yann FORVEILLE"  
<[yann.forveille@gmail.com](mailto:yann.forveille@gmail.com)>  
**Cc:** "eric leray" <[lerayeric@gmail.com](mailto:lerayeric@gmail.com)>,  
<[odette.ricard@free.fr](mailto:odette.ricard@free.fr)>, "MAGATHE Marquis"  
<[pititegathe@hotmail.com](mailto:pititegathe@hotmail.com)>  
**Objet: Rép : Question sur règlement**

Bonjour,

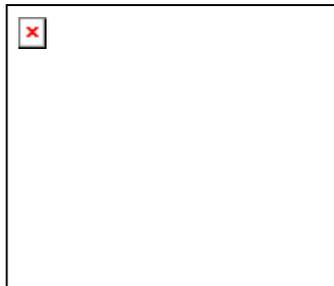
Est il possible d'avoir une réponse SVP à ce mail du 4 décembre.

Merci par avance

Lionel RICARD

Coordinateur des actions sportives du Volley Ball Club Ermont

06 08 93 07 73



---

**De :** [vbce@free.fr](mailto:vbce@free.fr) [<mailto:vbce@free.fr>]  
**Envoyé :** mercredi 4 décembre 2013 00:08  
**À :** 'Yann FORVEILLE'  
**Cc :** 'eric leray'; [odette.ricard@free.fr](mailto:odette.ricard@free.fr); 'MAGATHE Marquis'  
**Objet :** Question sur règlement  
**Importance :** Haute

Bonjour,

Nos jeunes cadettes, juniors et espoir féminine évoluent en séniors féminine 1 et 2 départemental.

Je voudrais connaître les possibilités pour chaque joueuse de passer d'une équipe à l'autre ainsi qu'avec la national 3 d'Asnières sur le même weekend.

Et sur quel règlement vous faite référence.

Cordialement.

Lionel RICARD

Coordinateur des actions sportives du Volley Ball Club Ermont

06 08 93 07 73

